

Ateliers professionnels

Les trois heures hebdomadaires d'atelier professionnel constituent un temps fort de la formation.

En effet, les professeurs en charge de ces ateliers, sont amenés à proposer des situations professionnelles faisant appel aux compétences acquises dans les différents processus. Les scénarios proposés nécessitent le plus souvent l'utilisation de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, PGI,...). Des échanges réguliers entre les professeurs et l'étudiant(e) permettent de vérifier la capacité de celui-ci à présenter sa démarche, ses difficultés, ses productions, la pertinence de ses choix.

Par ailleurs, les différentes situations abordées permettront à l'étudiant(e) de compléter le passeport professionnel, qui sera présenté par le candidat lors des épreuves en CCF E4 et E5 et lors de l'épreuve orale E6.

Source : crcf.ac-grenoble.fr/